

Chanoine Brugière

Atur



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède



Atur.
 Raymond Guillasme. 1803
 de Saubresset Benoit. 1816
 Bossavy Francois. 1833
 Dusstou de Cax d'ril. 1838
 de Saubresset Pierre 1851
 Sacoste 1853
 Deschamps. 1871
 Eyssalet Jean. 1878.

57. le bourg. 8m.	Dague (5 ^{ed} pit) 3NE. 8	Palirou 3SE
les Anges. 3NE 3	Farode 2 1/2 S	Fapussonne 2 1/2 N
Bagnac. 2NO 5	la Fourtie 1E	Parade 3S 3
Barbie 2SO	Gamarde 3NE 2	5 ^{ed} Piane 1.3EN
Bardoux 1/2 E 4	Grovier 1/2 6	le Pavillon 2 1/2 NO. 4
Bierre 1/2 N. 5	laborie 1E 2	les Pierrots. 1 1/2 NO
la Borde 3NE	la faye 3SE 10	Pommier 3NE. 6
le Breuil ch. 2SE. 6	labrande 2SO 2	Puycorbeau. 2 1/2 NO. 7
pit Breuil 3NE	lagarde 2NE 8	Racllet 1 1/2 S 10
Bourassou 3E	lamy 2 1/2 EN 6	les Sacs (Bagnac)
Brujon 1/2 N (Burt?)	lardidiv 3SE 7	Rivaillon 3SE
Calinal 2NE	la Breterie 2 1/2 E. 5	Raubaly 2E. 11.
Gd Chabanier. 3NE. 7	Masseroux 1NO 6	les Pterres 3N
Chabannes 3NE 2	Mazardie 3 1/2 SE. 6	Verrat 2SO. 6.
Cassade 3NE	Meynardie 2 1/2 SE. 4	5 Bosviger 2NO
las Chiezas 1E. 4	Moreau 1 1/2 NO	5 Barat
Charapuy (?) 4SE	la Molhe 2ES	Chantegal 4N
Civadaux 1 1/2 SE	Mourègue 1NE	lagarde Pailler 2 8
au Gros (au Gros) 4S	Mourland 3NE	Saubaly (Raubaly).
l'Eypaladerie. 2NE. 4	Palem. 2S 6	

Atur. 820 hab. (1884) dont 40 au bourg; 1968 hect.;
212-232 altitudes; à 6 kil. de Périgueux, à 9 kil. de
St Pierre de Chignac. A portée de St Laurent et de
Notre-Dame pour le service religieux en cas de
vacance. Population agricole, produits variés,
maisons simples. L'esprit est moins bon du côté de
Marzanetz et les pratiques religieuses laissent
beaucoup à désirer dans cette paroisse com-
me dans toutes celles qui avoisinent Périgueux
Revenus: (Commune en 1884) 44, 21 x 45. (200 jaques.)
Revenus (Fabrique) 350*

Sol: Crétacé supérieur; Mollasse.
Aux cahiers de cette commune (doléances en 1789)
on lit... « Représente la communauté qui
elle est composée de terres d'une très modique
égalité et par conséquent peut fertile en re-
venus les vignes étant toutes perdues par
les ravines ou la gelée de 1766. Le terrain
est d'une terre glaise et rougeâtre ny ayant
point deaux de fontaine ny fourrage pour
leurs bestiaux étant dans l'obligation de
faire manger la paille à leurs bœufs, faute
de foin et qui leur empêche de faire en-
graisser leurs bétail pour payer leurs denrées
(et leurs) impo. et que les vignes perdue ou
changées forme la tierce partie des fonds
de ladite paroisse. »

Patrons: St Marie et St Jean. (Se. R. P. Charles
met Notre-Dame 15 aout en citant les registres
paroissiaux de 1668 que j'ai consultés et qui
ne font pas mention du patron. Voici tra-
vés ces registres les années qui le signalent:
1660 2 février. baptême « en l'église saint Jean
paroisse d'Atur... » ydem 15 avril 1660.
1667. 2 mars. St J. (sic) est rature et on a mis à la
place on a mis « Notre-Dame d'Atur... »
1664 1^{er} may. Baptême... « en l'église saint-
Jean d'Atur... »

1668... « l'église paroissiale de St Marie d'Atur... »
1672... ydem. 1767 idem.

1746... « paroisse de St Jean d'Atur.
1761 à 1782 « Registres... de la paroisse de St
Marie et de St Jean d'Atur »; idem 1764, 1766
1769, 1771, 1772, 1774, 1775, 1778 etc, etc, etc

Au greffe du tribunal la table imprimée des
registres du XVIII^e s. porte « St Jean d'Atur »
De temps immémorial on célèbre à Atur la fête
patronale le 24 juin (Nativité de St Jean Bapt.).
D'après ces témoignages, nous pensons qu'il se-
rait bon de laisser à la paroisse d'Atur sa prin-
cipale fête à la St Jean. (Je désirerais voir des
titres qui mentionnent l'Assomption de Notre
Dame patronne d'Atur.)

Eglise. Sa base du clocher, le clocher et le sanc-
tuaire sont du XI^e s., la nef, le portail et la cha-
pelle sont du XVI^e. A été restaurée au XVIII^e et XIX^e.

Elle a été la proie des flammes, probablement pendant les guerres avec les protestants au XVII^e siècle. Ses piliers artistiquement travaillés, de la hauteur de vingt pieds étaient destinés autrefois à supporter une grande et majestueuse voûte. Ses arcatures extérieures en pierre de taille sont d'un beau caractère. — Vossure à retrait.

Cette église a la forme d'un parallélogramme de 36 m. sur 6^m avec une hauteur de 9 m. Il y a une seule chapelle qui est du XVI^e s. et dédiée à la Ste Vierge. — (Nôtre antel en bois sculpté). 6 croisées dont l'une est ornée d'un vitrail représentant la Vierge portant N.S. — Statues: S. Cœur, la Vierge, S. Joseph, S. Jean Bapt.

Sacristie à l'est avec porte.
Objet d'art: Un Christ en ivoire (a disparu).
Cloche, poids 1200 livres. Inscription: «
1856 j'ai été baptisée pour l'église d'Atur,
M^{lle} Jean Tible étant curé de la paroisse
et nommée Jean par M^{lle} Jean Sacriste maire
et M^{lle} Anne Commerges son épouse. Fonde
rie du Mans de Ernest Ballée.»

Cimetière, à 500 mètres. On voit dans l'ancien cimetière un monument du XIII^e appelé lanterne des morts. C'est une colonne circulaire ayant 5 m. de hauteur sur près de 3 mètres de circonférence, creusée à l'intérieur et percée de quatre ouvertures dans sa partie supérieure. Cet ensemble est couronné par un cône en forme de pomme de pin. Intérieurement sont pratiqués des entailles servant de points d'appui pour celui qui montait allumer la lampe. Cette lanterne des morts est classée parmi les monuments historiques.

Presbytère, séparé de l'église par un chemin. Il a six pièces, dépendances et jardin d'un journal (1600 m² carrés).

Le presbytère d'Atur fut vendu à la Révolution. (Arch. de la Dord. Q 75 n° 15). « Vente à Sicaire Pradeau huissier à Périgueux savoir: la maison ci-devant presbytérale de la commune d'Atur composée au rez-de-chaussée d'une cuisine et d'un salon, de deux chambres en haut, une écurie, pare à cochon et aïsses, et un petit jardin appartenant à la maison. (vendu) 1.320^{fr}. Périgueux le 11 prairial an IV.»

— Id. Travaux communaux série 6 (1812 à 1831).
« Le décret impérial du 20 7bre 1809 autorise l'acquisition moyennant la somme de 1.800^{fr} de la maison presbytérale appartenant aux M^{rs} Reynaud de Vessat. L'article 45 de la loi du 13 janvier 1810 autorise l'imposition en trois ans de la somme de 3.365^{fr} 98^c pour payer cette maison ainsi que les sêue frais et pourvoir aux réparations dont elle a besoin. Acte devant Belymes jeune notaire

» à Périgueux en date du 20 juin 1810 par lequel
» les sieurs Reymond et Versat ont vendu la
» maison presbytérale à la commune moyennant
» nait la somme de 2.576^{fr} 24^{cs} avec intérêt. »
» Château du Breuil. Ce château est en partie
ruiné; on y voit des restes de maçonneries, des meur-
trières, des fenêtres grillées de barres de fer, des gi-
rouettes et une vieille plaque de cheminée. Sa cha-
pelle et sonnerie shais les boiseries qui dit-on,
avaient du mérite, ont été vendues à vil prix.
Sa façade de la chapelle se compose d'un mur en
carrelage rectangulaire surmonté de deux arcades
dans lesquelles étaient autrefois deux clo-
ches. L'une de ces cloches fut, dit-on, portée à l'é-
glise de la cité (elle n'y est plus), l'autre a servi
à être fondue pour former la nouvelle cloche
d'Atur. Sur un des cartiers du mur extérieur de cet-
te chapelle on remarque les armes de la famille
de Bonnéguisse avec l'inscription suivante:
EN MAR. Ses actes paroissiaux de l'église d'Atur
1666. contiennent à la date du 9 août 1638
le baptême de Aubin de Bonnéguisse fils n. et l. de
Sicard de Bonnéguisse écuyer sicard de la Fayardie
et de demoiselle Silvie de la Rochaymon. C'est sans
doute ce seigneur qui fit construire la chapelle.
Ses armes des Bonnéguisse sont ainsi décrites
dans l'Armorial de M. A. de F. « D'azur à la
croix alaisée d'or cantonnée aux 1 et 4
d'un besan d'argent et aux 2 et 3 d'une fasce
abaissée de même n. y. » Sur le mur de la cha-
pelle la sculpture armoriale porte les besans
aux 2 et 3 et les fascées aux 1 et 4.
Ses armes de la Roche-Aymond sont: de sable au
lion d'or armé lampassé de gueules semé de
trèfles (ou de têtes d'or) de même. Devise: « Tu es
» Christus filius Dei. » — Ses La Roche-Aymond
ont possédé le château du Breuil jusqu'en ces
derniers temps. Le dernier représentant de cette
famille était l'abbé de La Roche-Aymond hom-
me de savoir et de piété, mais malheureuse-
ment fortement attaché à cette malheureuse sec-
te qu'on a appelé la petite église, dont il fut un
membre obstiné. On n'a assuré que sa nomi-
nation à l'archevêché de Paris était assurée s'il
avait voulu se soumettre et reconnaître l'auto-
rité du Concordat; il mourut dans son obstina-
tion au château du Breuil vers 18
» château de Bostvigier. (Registre donné par moi
aux archives départementales avec plans etc. ms)
D'après un mémoire sur les tenements de Bostvigier
en 1779 « Bostvigier était autrefois un château dont
» dit-on, il reste encore des maçons, situé sur la
» paroisse d'Atur entre le village des Sacs actuelle-
» ment Basgnac et la ville de Périgueux. Ce château
» ayant été détruit Jean de Cugnac seigneur de Cou-
» sade et de Bostvigier propriétaire des biens situés

11 aux environs dudit Château et en ascensa le 13 8bre 1484
 11 la partie qui est du côté de Bagnac à Pierre Ray-
 11 mond et ses consorts; le reste de ces biens qui vise
 11 vers Périgueux a été ascensé par petites pièces sous
 11 une modique rente en argent en différents temps
 11 et à différents particuliers. Tous ces petits tene-
 11 ments ont été appelés en général Bostuigier,
 11 menucens et en particulier pommier, rodembourg et quel-
 11 quefois puygoneyraud. Tous ces fonds couvrent le ter-
 11 rier qui s'étend vis-à-vis la fontaine des ma-
 11 lades et finit vers Bagnac. . . . Ces tenances ont
 11 été vendues par M^r de Cugnac à Messieurs de
 11 Froidfond. . .) — Le Château susmentionné a été
 11 appelé également Château de Barcat et a appar-
 11 tenu à la famille de Villeneuve. . .)

A côté de l'église d'Atur est une vaste maison
 connue sous le nom de l'Hopital. Quelque uns pré-
 tendent que c'était une succursale de celui de
 Périgueux.

11 Archiv. de la Dord. S. 1439. un cahier. « Inven-
 11 taire des meubles et effets de la maison de
 11 Débord suspect et réclus de la commune de
 11 Périgueux et du domaine de Bagnac. (en
 11 d'Atur du 5 prairial 2^e année Rep^{re} .)

Curiés d'Atur. F. Saturn. Roquette récal. [1842.
 Hélie de Saicoute 1361 let vic. 1716 Carboimiers. 1820.
 Michy. 1658 Broliodje c. 1716 Tible: 1844. 1865
 Monniaud vic. 1664 Samy. 1720. 4743 Querbes min. 1865
 Sas chiezas. 1666. 1698 Puybentrand. 1745 Vignal
 Julhe vic. 1688. Pilou. 1785 Richard
 Poyssard vic. 1698. Bost constit. 1792. 1793 Sacombe
 J. Montoxon. 1698. 1705 Valitte i 1805.
 Metar 1705. Samy. 1811. 1818.

Avant la révolution la paroisse d'Atur était divisée
 en deux sections; le bourg d'Atur était à l'extrémité
 sud de la section du côté de Périgueux.
 A remarquer un chêne bien formé dont le fut me-
 sure 8 mètres de circonférence. Il se trouve au villa-
 ge de Moreau. — Au breuil un bois très gros.

(Archiv. de la Dord. S. 168. Avril 1793) « Dénoncia-
 tion faite à l'administration du département par
 divers citoyens de la paroisse de Datur contre la
 municipalité qui est inculpée d'avoir favorisé di-
 vers citoyens de la commune dans l'assemblée au
 recrutement. Elle est aussi accusée de protéger
 l'aristocratie et soustraire les lois à la connaissance
 des citoyens de ne pas exécuter la loi sur les presi-
 ta domiciliés. Ses commissaires ont été chargés
 d'examiner cette affaire et de faire un rapport
 (en marge) Séonard Sudré, Jean Bonnet,
 Pr^e Matyrou, Jⁿ Massolli. » (fin).

Etie de Saicoute receveur de l'église d'Atur, abbé d'Albiac.
 Joseph de Montoxon décédé le 30 mars 1705, enterré dans
 le sanctuaire de l'église d'Atur en présence de M^r M.
 Peytevin curé de S^t Sauvent, et Parade prêtre. —